

Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2024



Septembre 2025

Automobile et cycles

Plus de
7 000
alternants

+5%
depuis 2020



Après une hausse importante observée entre 2019 et 2023, la part des femmes alternantes s'est stabilisée, à

33%

Depuis 2020, un mouvement de montée en qualification global des alternants de la branche

Part des alternants préparant un bac +3 et au-delà

67%
2020

69%
2024



4,4 %

des effectifs salariés du secteur automobile et cycles sont des alternants

1 établissement sur 2 emploient au moins 1 alternant

L'alternance, une opportunité majeure d'insertion professionnelle

75 %

des alternants de la branche sont insérés dès les 6 premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie



Un taux de rupture des contrats de

6 %

soit 3,5 fois inférieur au taux de rupture tous secteurs confondus

Évolution globale de l'alternance

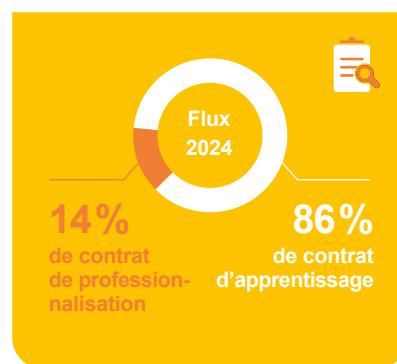
7 068 alternants dans **557 entreprises** (699 établissements) du secteur automobile et cycles sont formés dans **604 organismes de formation**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans le secteur automobile et cycles



Le coin méthode

Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat au 31/12. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée. Les contrats rompus au cours des 9 premiers mois ne sont pas comptabilisés dans le stock au 31/12 hors les 2 derniers mois de contrat.



Le nombre d'alternants dans le secteur a connu une forte croissance entre 2020 et 2021 (+9% en stock), y compris pour les spécialités industrielles (+8%), mais nous observons une baisse entre 2021 et 2024.

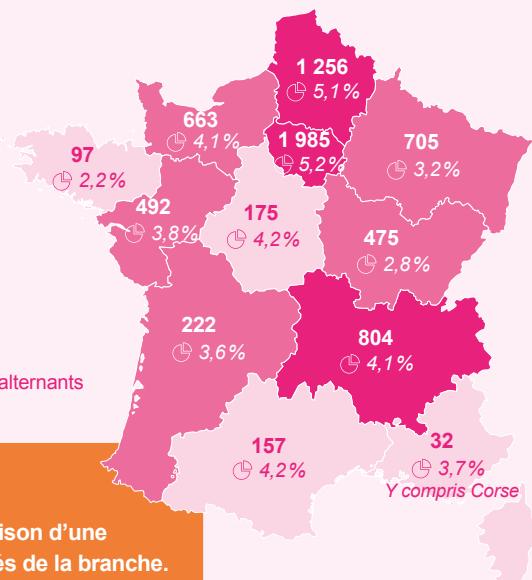
Les alternants représentent 4,4 % des effectifs salariés du secteur au niveau national contre 4,6 % pour tous les secteurs de la métallurgie confondus.

Leur poids parmi l'ensemble des salariés varie fortement entre les régions de 2,2 % en Bretagne à 5,2 % en Île-de-France.

- +
Nombre d'alternants (stock)

Poids des alternants (stock au 31/12/2024) parmi les salariés au 31/12/2022

DROM & COM : 5 alternants



Le coin méthode

Le poids des alternants a baissé par rapport à l'édition 2024 en raison d'une modification de la méthodologie de comptage des effectifs salariés de la branche.

Taux de rupture à neuf mois des contrats par année de début

Un taux de rupture de 6 % en 2023.

Après une hausse en 2021, liée à la forte croissance du nombre d'alternants, ce taux s'est stabilisé. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage **tous secteurs de l'économie confondus** est de 22%. Le taux de rupture en 2023 est 2,8 fois inférieur pour les niveaux 6 et plus (4%) que pour les niveaux 1 à 3 (11%).

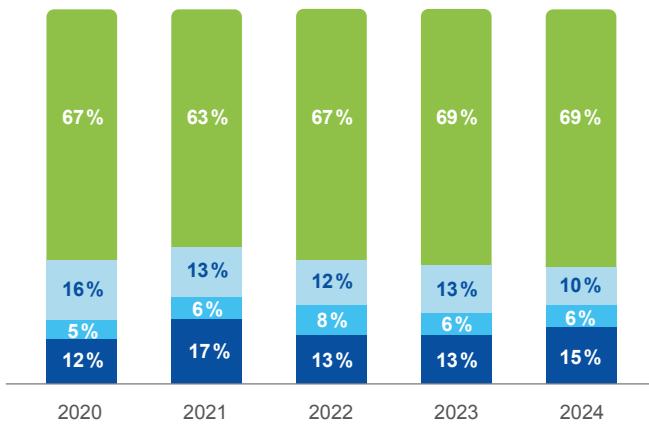


Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Le profil des alternants

Plus de 6 alternants sur 10 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un mouvement de montée en qualification est observé depuis 2020 (+2 points). Il suit une hausse globale du niveau de qualification visé par les alternants tout en restant supérieur à la moyenne tous secteurs confondus (39 % des apprentis visent un niveau 6, 7 ou 8 en 2024 en France). Les formations visant un niveau post-bac représentent 79 % des alternants, celles visant un niveau bac+3 et au-delà 69 % des alternants.

■ Niveaux 1 à 3 ■ Niveau 5
■ Niveau 4 ■ Niveau 6, 7 et 8

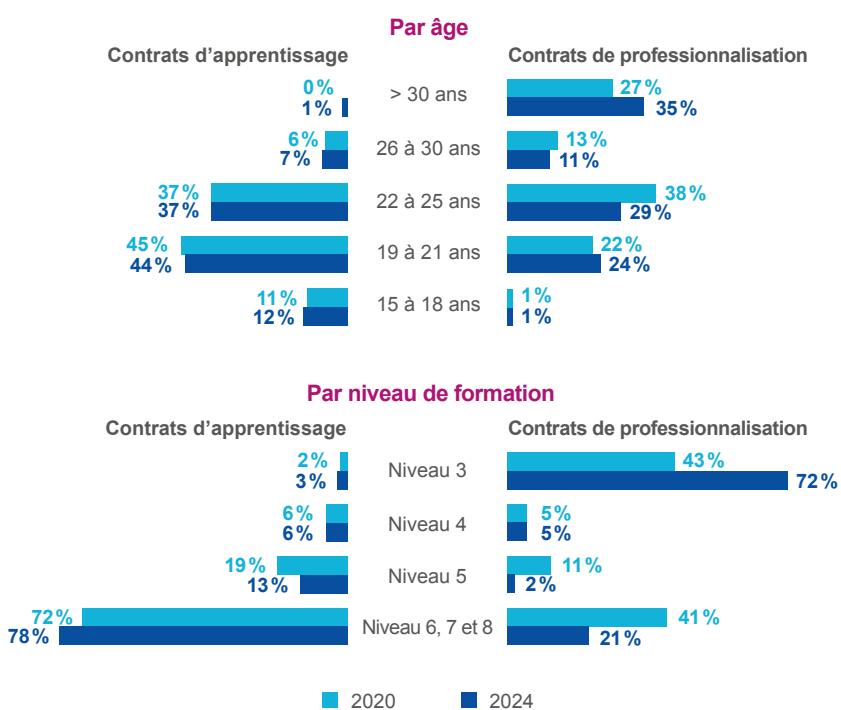


69% des nouveaux alternants préparent un bac+3 et au-delà.

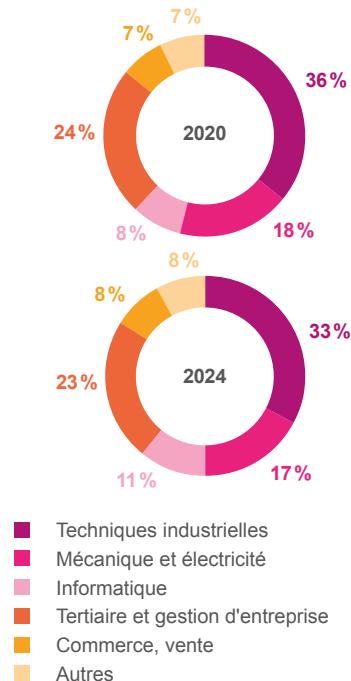


1,3% des nouveaux alternants sont reconnus en situation d'handicap contre 0,6% en 2020.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

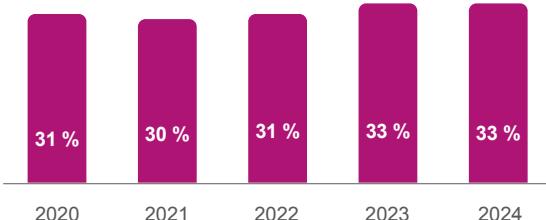
Le profil des alternants

Une stabilisation de la part des femmes parmi les alternants

Après une augmentation de la part des **femmes alternantes** qui avait été observée jusqu'en 2023, nous constatons une stabilisation à 33 %.

La part de femmes visant des formations de niveaux 6, 7 et 8 a augmenté de 76 % à 81 % entre 2020 et 2024.

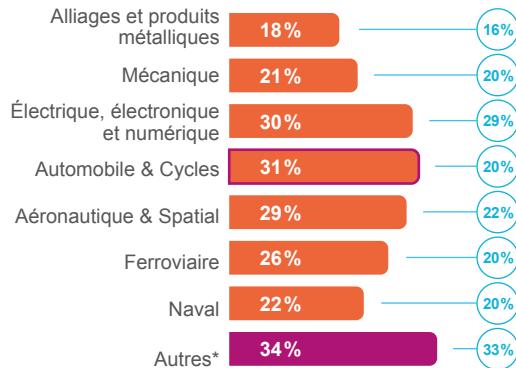
Évolution de la part d'alternantes par année d'entrée



Évolution pour les spécialités industrielles



Part des femmes alternantes par secteur (stock)



*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)



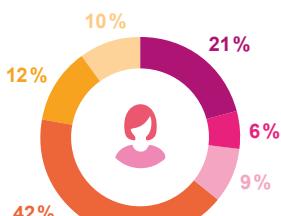
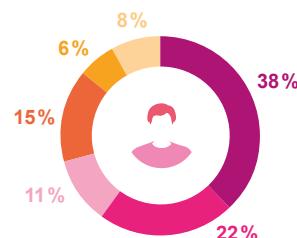
33 % des nouveaux alternants sont des femmes contre 31 % en 2020.



20 % des salariés du secteur sont des femmes.

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

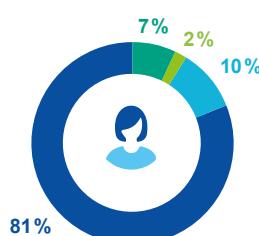
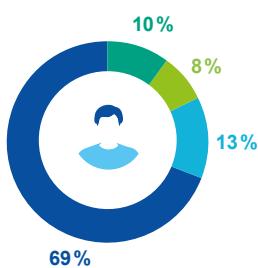
Il est important de noter que les **spécialités suivies** sont très genrées. Ainsi, seules 37 % des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 71 % d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (stock)

La différence de niveau visé selon le genre est particulièrement marquée. Nous observons depuis 2020 une montée en qualification progressive pour les deux genres (76 % des femmes visaient des niveaux 6,7 et 8 en 2020 et 81 % en 2024 ; pour les hommes c'était 66 % en 2020 et 69 % en 2024).



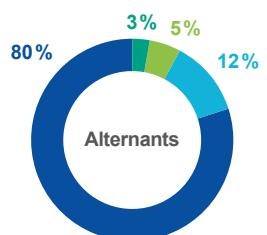
- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

Les établissements employeurs⁽¹⁾

51 % des établissements et 53 % des entreprises emploient au moins un alternant (-4 points par rapport à 2023)

Répartition des alternants sous contrat (stock) et des salariés de la branche selon la taille des entreprises employeuses



Évolution de la répartition des alternants par taille d'entreprises employeuses (stock)

2020	4% 8%	83%
2021	5% 9%	83%
2022	5% 10%	82%
2023	6% 12%	80%
2024	6% 12%	80%

■ Moins de 10 salariés

■ Entre 10 et 49 salariés

■ Entre 50 et 249 salariés

■ Plus de 250 salariés

Poids des salariés et alternants du secteur au sein de la métallurgie (stock)

La part d'alternants du secteur est globalement proportionnelle à la taille du secteur. Les alternants sont, tout de même, légèrement sous représentés.



Poids des salariés du secteur parmi les salariés de la métallurgie



Poids des alternants du secteur parmi les alternants de la métallurgie

Part des établissements employeurs d'alternants par région (stock)



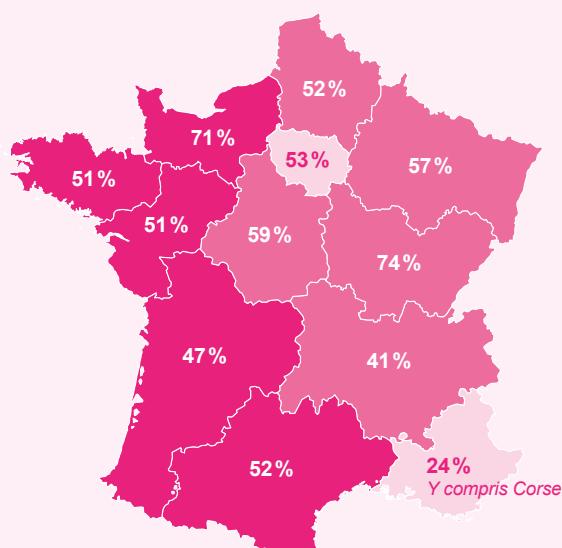
51 % d'établissements employeurs en France (contre 32 % tous secteurs de la métallurgie confondus)



3 alternants (en moyenne) par établissement employeur (contre 4,3 tous secteurs de la métallurgie confondus)



Part des établissements employeurs d'alternants



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

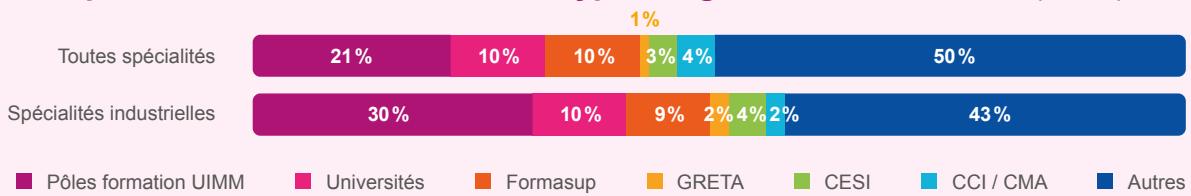
⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

Un regard sur les formations

131 organismes de formation (22 %) forment 80 % des alternants

Parmi les 604 organismes de formation, 553 ont mis en œuvre des contrats d'apprentissage et 106 des contrats de professionnalisation.

Répartition des alternants selon le type d'organisme de formation (stock)



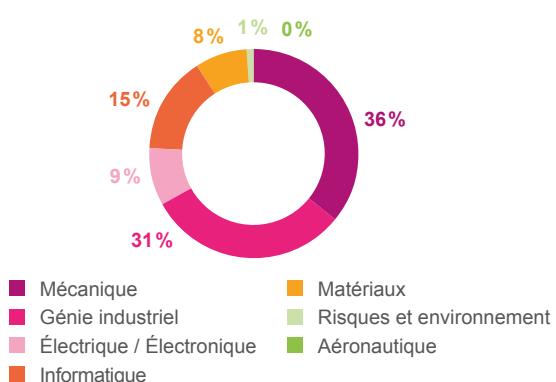
TOP 5 des formations les plus suivies par les alternants (stock)

- 1 CQP Équipier d'unité autonome de production industrielle
- 2 BTS Maintenance des systèmes
- 3 Ingénieur diplômé du CESI
- 4 Master Gestion de production, logistique, achats
- 5 Master Manager des ressources humaines



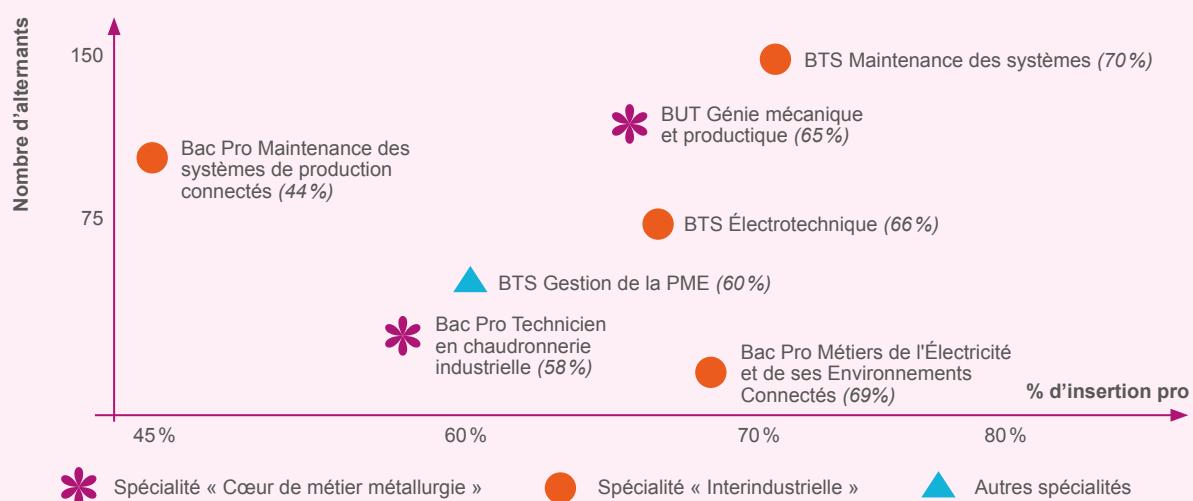
Ces 5 certifications représentent 11 % des alternants du secteur

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



22 % des alternants préparent un diplôme d'ingénieur

Analyse de l'insertion professionnelle des alternants (toutes branches confondues, promotion 2023). Focus sur les certifications les plus suivies par les alternants de la mécanique du niveau 3 au niveau 6*



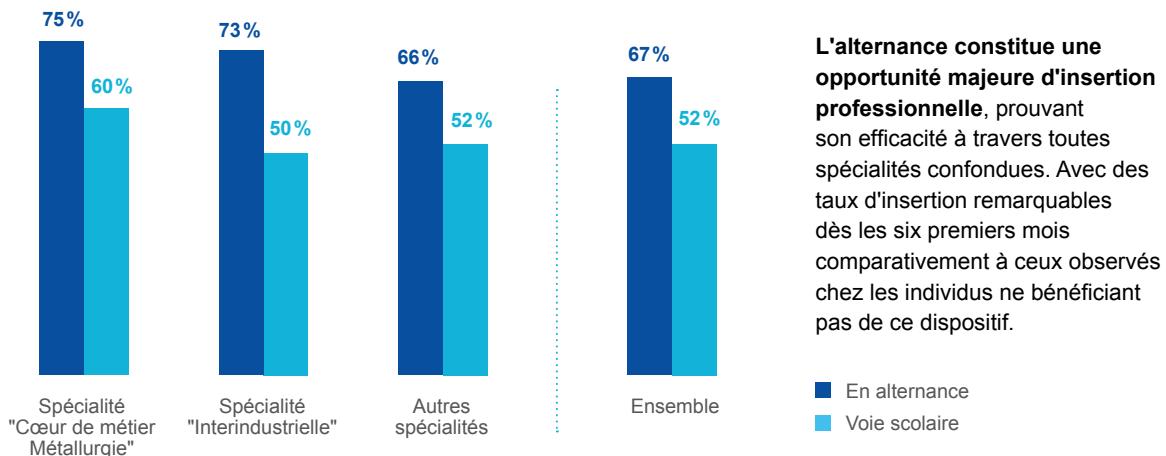
*Les données ne sont disponibles que pour les BUT pour les formations de niveau 6.

Un regard sur l'insertion professionnelle

Toutes branches confondues (données non spécifiques à la métallurgie)

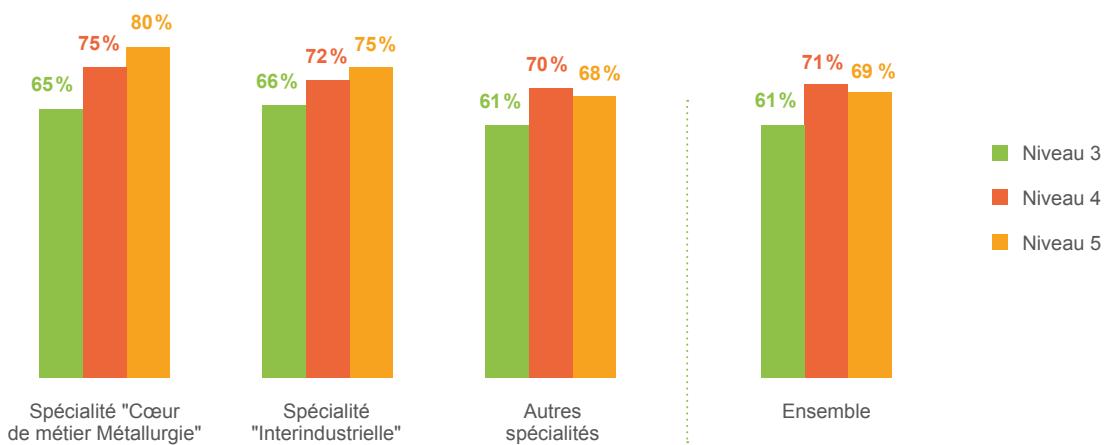
Au niveau national, le taux d'insertion des alternants est de 75% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie.

Comparaison des taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des profils en alternance et en voie scolaire (toutes branches confondues**, promotion 2023, hors poursuite d'études)



Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations suivies par niveau

(toutes branches confondues**, promotion 2023, hors poursuite d'études)



Source : Inserjeunes 2025 – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.

Un regard sur l'insertion professionnelle

Tous secteurs de la métallurgie confondus (non spécifique au secteur automobile et cycles)

Parcours professionnels à l'issue de l'alternance

Situation à 1 an des apprentis sortis en 2023

Ont été embauchés dans une entreprise de la branche métallurgie*	40 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche du travail temporaire*	13 %
Ont été embauchés dans une entreprise de la branche des bureaux d'études techniques*	8 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une branche industrielle (y compris agroalimentaire)*	3 %
Ont été embauchés dans une entreprise d'une autre branche professionnelle*	22 %
Autres situations (poursuite d'études hors alternance, recherche d'emploi, travail dans le secteur public...)	14 %

*Embauchés sur tous types de contrats de travail y compris des contrats d'alternance.

Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

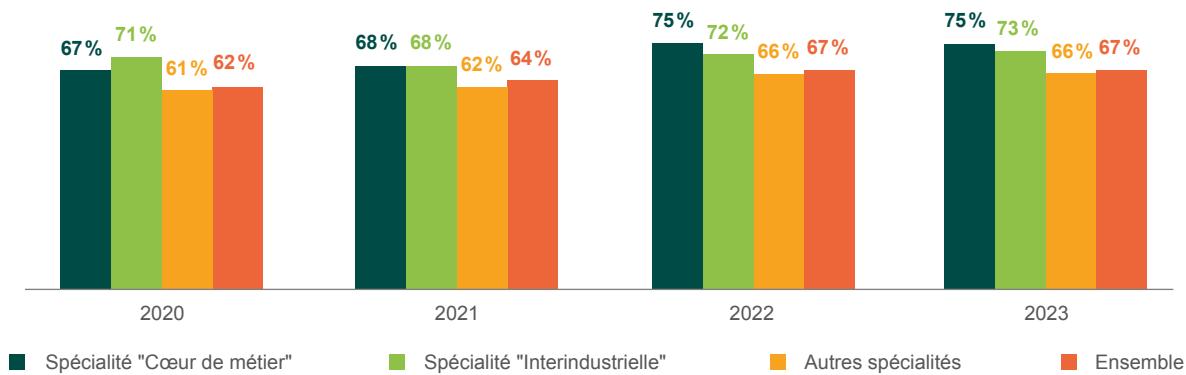
Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

Sur les **sortants** d'apprentissage de 2020, 37 % étaient au bout de 3 ans encore dans la branche métallurgie (dont 21 points dans la même entreprise). Ce chiffre a progressé d'un point par rapport aux sortants de 2019.

Il convient de noter que 33 % des alternants de la métallurgie suivent des formations sur des thématiques qui ne sont pas industrielles (RH, commerce, finance...) et sont fortement mobiles pour rejoindre d'autres secteurs.

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations

(toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



Source : OPCO 2i & Inserjeunes – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.